

**Direction Administration, finances et systèmes
d'information**

Sous-direction des Achats et des marchés publics



N/Réf : DAFSI/DAC/JAK/20190318-011

Dossier suivi par Mme Jeanine AKE KONAN

Notice d'information N° 1 relative à l'appel d'offres N° AO 02/2019

« Fourniture des services de télécommunications terrestres et mobiles de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) »

Après consultation des membres de la Commission des marchés, les **articles 4.4.1, des Cahiers de charges des Lots 1 et 2**, relatifs à la durée des contrats de prestations de service sont modifiés comme suit :

«Le contrat sera signé pour une période de trois (3) ans. Il est susceptible d'être renouvelé par période de douze (12) mois jusqu'à deux (2) fois par avenant, si les prestations fournies ont été exécutées de manière satisfaisante ».

Jeanine AKE-KONAN
Sous-Directrice des Achats